

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne (CAUE 47), le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Lot-et-Garonne (DRAC - UDAP 47) et la Fondation du Patrimoine (FDP) unissent leurs compétences et mobilisent des aides financières **en faveur de la protection, de la sauvegarde du patrimoine, des paysages et des savoir-faire traditionnels.**

**Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne** (CAUE 47) est un organisme investi d'une mission d'intérêt public. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire départemental. Ses missions de conseils, de formation, d'information-sensibilisation lui permettent de s'adresser à un large public (élus, professionnels du cadre de vie, particuliers). Dans le domaine de la protection et la valorisation du patrimoine, il travaille en collaboration avec le Conseil départemental, la DRAC et la Fondation du Patrimoine.

Tél. : 05 53 48 46 70  
Courriel : [contact@caue47.com](mailto:contact@caue47.com)  
Site : [www.caue47.com](http://www.caue47.com)

**La direction régionale des affaires culturelles** (qui abrite l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Lot et Garonne -UD 47) est placée sous l'autorité du préfet de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes. L'UD 47 assure des missions de surveillance, de conseil et de contrôle, dans les domaines des monuments historiques et de leurs abords, et des espaces protégés. Son expertise est sollicitée dans les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti. Il est consulté dans la mise en œuvre des politiques publiques concernant le patrimoine, l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Tél. : 05 53 47 08 42  
Courriel : [christian.airiau@culture.gouv.fr](mailto:christian.airiau@culture.gouv.fr)  
Site : [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)  
Site : [www.lot-et-garonne.gouv.fr](http://www.lot-et-garonne.gouv.fr)

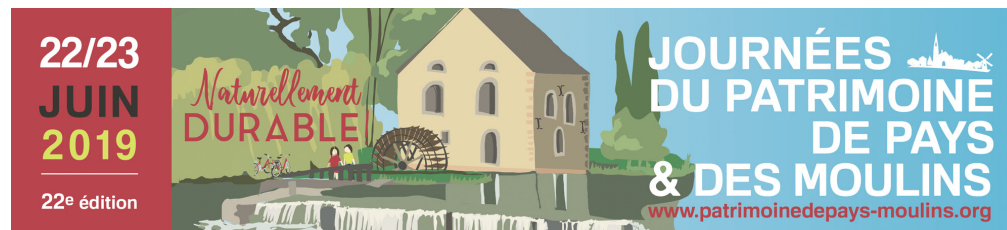
**Le Département de Lot-et-Garonne** œuvre de manière très active pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine. Il soutient les porteurs de projets dans leur volonté de conserver et de restaurer le patrimoine bâti et mobilier et s'engage pour des actions originales et citoyennes comme l'organisation de chantiers de bénévoles. Le Département accompagne également des animations destinées à valoriser les richesses présentes sur le territoire (Journée du patrimoine de pays et des moulins, journées européennes du patrimoine, circuits-découvertes dans le cadre des Nuits d'été,...). De nombreuses associations et partenaires sont par ailleurs soutenus financièrement dans leurs projets.

Tél. : 05 53 69 41 38  
Courriel : [sophie.bodenan@lotetgaronne.fr](mailto:sophie.bodenan@lotetgaronne.fr)  
Site : [www.lotetgaronne.fr](http://www.lotetgaronne.fr)

**La Fondation du Patrimoine** est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, créé par la loi du 2 juillet 1996, reconnue d'utilité publique par décret du 18 avril 1997. Sa principale mission est de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti de proximité et le patrimoine naturel. Il s'agit également de promouvoir les savoir-faire traditionnels. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. La délégation départementale de Lot et Garonne, représentée par Jean-Jacques Carle, apporte son soutien au montage de dossiers de souscription populaire, de mécénat et de convention de label fiscal.

Courriel : [fondation@caue47.com](mailto:fondation@caue47.com)  
Site : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Crédits photographiques : Sophie Bodenau - Dominique Lambert - Juin 2019  
Ne pas jeter sur la voie publique.



## Samedi 22 juin 2019 - Circuit découverte Aménagement du four à pain - Bouglon



**Le projet /** Au centre du bourg, la commune de Bouglon possède un four à pain, situé en extérieur, adossé à un vestige de rempart médiéval. Depuis deux ans, il est le théâtre de la fête du pain du village. Avec le soutien de l'association « Les 4 vents du Bouglonnais », la commune souhaite le restaurer pour améliorer son fonctionnement et sa valorisation. L'objectif est de préserver cet élément de l'histoire et du patrimoine local, les savoir-faire qui lui sont associés, tout en maintenant un lieu d'animations autour du four et lui conserver ainsi sa fonction sociale.



#### **Porteur du projet /**

Commune de Bouglon

#### **Caractéristiques du bâti /**

Ce four à pain était installé à l'origine à l'intérieur de l'ancienne boulangerie qui a été détruite il y a une vingtaine d'années. Il pourrait dater de la fin du XIX<sup>e</sup> ou du début du XX<sup>e</sup> siècle. Construit en briques pleines de terre cuite (briques foraines), il est protégé par une toiture à deux pans couverte en tuiles romanes mécaniques. Sa cheminée bâtie toute en hauteur est en briques pleines.

**Nature des travaux à réaliser /** Plusieurs aspects de l'ouvrage (façades, mécanismes et ferronneries, toiture) et de son environnement proche (mur pignon, mur médiéval, murette de séparation du trottoir) sont à considérer pour la réussite de l'opération.

Ainsi, la façade du four en maçonnerie de briques est à reprendre. Les briques cassées ou disparues seront remplacées, les joints seront refaits suivant état et un badigeon à la chaux naturelle coloré sera posé sur l'ensemble

Une meilleure protection aux intempéries impose de revoir le principe de couverture et de procéder à une réfection complète de l'existant. Le toit devra déborder pour protéger la façade principale et offrir un abri devant les portes du four. Du bois d'essence douglas, naturellement durable, a été retenu pour créer cette nouvelle structure. Elle sera couverte avec des tuiles canal traditionnelles dont certaines de récupération.

Le mur en retour, tout comme le mur pignon contigu seront enduits à la chaux naturelle colorée.

La base du mur médiéval, enduite au mortier de ciment sur une hauteur de 1,20 m environ, est à décroûter. Les pierres seront laissées apparentes et rejointoyées à la chaux colorée par des sables. La surface restante du mur sera nettoyée, les joints de pierres révisés.

Le traitement des abords est rattaché au programme communal plus global d'aménagement des espaces publics du village. L'espace libre correspondant à l'emprise de l'immeuble démolit constitue une placette à traiter. Suite à la démolition de marches existantes, une murette en pierre sera construite et surmontée d'un garde-corps métallique pour assurer la sécurité de l'espace.

**Maîtrise d'œuvre /** Jean-Jacques Bousquet, maître d'œuvre en bâtiment (Gontaud-de-Nogaret)

**Entreprises /** BNR Tradirev (Coulx) gros œuvre / Desmarty (Puymiclan) charpente et couverture / La Forge d'Auch (Fauillet) ferronnerie

**Date de réalisation des travaux /** 2019-2020

**Montant global des travaux /**

Le budget prévisionnel de l'opération est de 41 258 € HT

**Aides financières prévisionnelles /**

Europe (FEADER) : 5 000 € / Conseil départemental : 8 000 € (attribués)

Communauté de communes des Côteaux et Landes de Gascogne : 4 126 €

Fondation du Crédit agricole : 2 000 € (attribués)

Souscription populaire via la Fondation du Patrimoine (en cours)



#### **Glossaire**

**Brique foraine :** Parfois aussi appelée « brique toulousaine » en raison de son usage très marqué dans l'architecture de cette région, c'est la brique de terre cuite traditionnelle utilisée depuis l'époque romaine. La généralisation de son usage est venue de l'interdiction du bois à cause des incendies. L'âge d'or de la brique foraine sera le XIX<sup>e</sup> siècle puisque l'industrialisation du procédé permet de diminuer les coûts de fabrication. L'usage d'argiles de nature différentes et de la maîtrise des températures de cuisson permet de varier la couleur des briques de l'ocre jaune au rouge orangé.

**Douglas :** Le Douglas ou Pin d'Oregon est présent depuis des milliers d'années dans l'Ouest de l'Amérique du nord. Il a été introduit en Europe en 1827 par David Douglas, d'où son nom. Il possède d'excellentes propriétés mécaniques : résistance, densité, rétractabilité. Il résiste naturellement aux attaques de la plupart des insectes et champignons et possède la propriété de durcir en vieillissant. Ces caractéristiques font du Douglas l'un des résineux les plus durables.